



La feuille du Collectif

Un Parc National pour les Calanques

*Regrouper toutes les volontés pour créer le Parc National des Calanques de Marseille à La Ciotat
Maintenir l'intégralité du Site Classé et Inscrit DANS LE CŒUR du Parc National*

Le bulletin du Collectif n°9

Février 2010

Que les **28 532** (à ce jour) signataires de la pétition DEMANDANT LE PARC NATIONAL des CALANQUES soient assurés que le **Collectif Un Parc National pour les Calanques soutiendra jusqu'au premier jour de la création du Parc**, la demande forte et collective des protecteurs des Calanques qui **depuis près de vingt ans** se sont rassemblés lors de grandes manifestations, débats, conférences, pétitions ... **pour demander la création du Parc que nous attendons tous. Les pétitions continuent ...**

Les questions que se posent encore quelques marseillais et visiteurs

Quel besoin avait l'Etat de créer le Parc National terrestre et maritime des Calanques ?

*Les territoires terrestres et maritimes du cœur du Parc National des Calanques dans lesquels nos ancêtres ont pu vivre, se promener, naviguer à la rame et à la voile pour pêcher en toute tranquillité, et même découvrir l'escalade où quelques rares copains chaussés d'espadrilles de corde grimpaient à la force de leur poignet, reçoivent maintenant une pression touristique et foncière massive. La fréquentation du massif est passée de 40 000 visiteurs en 1950 à 1 million en 1989, puis à 2 millions de visiteurs en 2008. **La marchandisation des Calanques devient une évidence** dans les années où la fréquentation et la civilisation des loisirs explosent.*

De nouvelles lois seront-elles créées par le Parc ?

De nouvelles lois ne sont pas envisagées pour la création du PN. Les lois actuelles sont amplement suffisantes. Il suffit de les respecter.

Pourrons-nous toujours nous promener, naviguer, pêcher, chasser, aller au cabanon, escalader, cueillir du thym, du romarin, des limaçons ?

*Oui nous pourrons toujours nous promener, naviguer, pêcher, chasser, aller au cabanon, escalader, cueillir les plantes traditionnelles hormis les plantes protégées..... Puisque **seulement 7% du CŒUR terrestre et 7% du CŒUR marin seront mis en Réserves** afin de conserver pour nos enfants et nos petits enfants la diversité actuelle des espèces qui pourraient disparaître par l'excès de fréquentation.*

Pourquoi créer des Réserves marines ?

Dans les Réserves marines, les poissons peuvent frayer et grossir en toute quiétude. Ils essaïmeront alors pour peupler les alentours.

Pourquoi le massif des Calanques est-il si fragile ?

*Le massif des Calanques se situe dans la région la plus chaude, la plus ventée et la plus aride de France. C'est dans les failles les plus inaccessibles, dans les falaises ou les éboulis les plus ingrats, ou le littoral soumis aux embruns, que des végétaux rares s'y développent, certaines reliques des dernières glaciations se sont adaptées. **L'Astragale de Marseille ou l'Herbe à Gouffé sont uniques au monde.** Les insectes rares, les oiseaux endémiques, les reptiles comme le plus grand lézard d'Europe, le lézard ocellé (pouvant atteindre 60cm de long) ou le petit Gecko à deux pattes, protégés au niveau national et international, et les insectes rarissimes constituent le patrimoine naturel exceptionnel de nos Calanques.*

Posidonies, une plante si précieuse que son nom évoque le Dieu de la mer, Poséïdon

*La posidonie est un végétal avec des racines, des tiges (rhizomes), des feuilles, des fleurs qui fleurissent dans la mer, des fruits et des graines. Les prairies sous-marines de posidonies (protégées par la loi) sont caractéristiques de la Méditerranée, on ne les trouve pas dans les Océans. Elles sont un lieu de ponte, un refuge pour un grand nombre d'espèces et un stabilisateur des fonds marins. Un mètre carré d'herbier produit entre 4 et 20 litres d'oxygène par 24 heures. Les prairies de posidonies, en oxygénant les eaux, contribuent à l'assainissement des pollutions organiques. **Les posidonies produisent autant d'oxygène que la forêt amazonienne.** C'est au total, plus de **400 espèces différentes d'algues et plusieurs milliers d'espèces animales qui peuplent les herbiers de notre littoral** et qui en font l'un des milieux les plus riches de la mer Méditerranée.*

Comment les mérours sont-ils revenus dans les Calanques ?

Les œufs des 400 mérours bruns repeuplant le Parc National de Port Cros depuis qu'il a été mis en réserve en 1963, arrivent dans les Calanques portés par le courant Ligure. Ils peuplent maintenant les tombants de nos Calanques (et sont interdits à la chasse). Souhaitons que les Réserves marines ramènent dans nos Calanques les espèces qui y foisonnaient et y ont été décimées : les corbs, les raies, les lichés, les grandes nacres, les langoustes, les esquinades, les baudroies, les hippocampes, les soles, le corail rouge, les éponges, les cigales de mer,... et même les poulpes, les crevettes, les violets et les oursins mauves.

Pourra-t-on continuer à construire dans les zones urbanisées en CŒUR DE PARC ?

*Pour toute construction nouvelle dans les zones urbanisées du CŒUR de Parc, il y aura obligation **comme auparavant**, de demander l'autorisation à l'architecte des Bâtiments de France, et dans un souci de cohérence par rapport au style de l'Environnement, l'autorisation à la direction du Parc.*

Que veut dire « volonté politique » ?

*D'aucuns, parmi les opposants au futur Parc National des Calanques, se parent de l'argument qu'il s'agit d'un projet « politique ». C'est une évidence dans le sens où **l'on doit entendre la politique comme la capacité à gérer le bien commun.** C'est à peu près le cas depuis que l'humanité s'est affranchie du mode tribal, au sein duquel la transgression des « tabous » était réprimée de façon assez expéditive. Et c'est bien pour cela qu'ont été inventés les lois et les règlements, ainsi que les institutions chargées de les faire appliquer.*

*Ceci pour dire que l'espace qui nous intéresse, du fait de son **étendue géographique limitée** et de la **sur-fréquentation humaine** de plus en plus « agressive » qu'il connaît désormais, suppose, précisément, la mise en œuvre d'une « **politique** » **de gestion.** Non pas au service de quelques intérêts particuliers, et bien souvent mercantiles, qui seraient plus enclins à en rester au stade tribal, mais **de l'intérêt général**, ce qui est bien l'essence de la politique.*

➤ Le Bêtisier des Calanques

« **MON ancre n'arrache pas les posidonies, ou mieux elle les régénère** »

Notre réponse : *Une racine de posidonie pousse de 2 cm par an ...*

« **Nous acceptons une Réserve intégrale du Cap Sormiou à Podestat** »

Notre réponse : *C'est dans cette zone anéantie, classée insalubre depuis le 7 octobre 1986 que se jette l'égout de Marseille !*

« **Les Calanques sont nos TERRAINS DE JEUX** »

Notre réponse : ***Le Parc des Calanques ne sera pas un parc d'attractions touristiques.** La responsabilité de tous est de **respecter et de protéger** ce territoire fragile afin que nos enfants puissent continuer à s'y rendre comme nous avons pu le faire, puisque nos parents ont su le préserver pour nous.*

➤ Les Activités du Collectif en 2009

• Poursuite de la pétition NATIONALE

Le 26 Juin 2009 : Denyse Ricard-Maubon, présidente du Collectif et Louis Dunan, secrétaire général ont rencontré la **secrétaire d'Etat à l'Ecologie Chantal Jouanau**

Les 27 juillet et 28 juillet la **présidents du Collectif a rencontré en Préfecture et sur le terrain, les envoyés du Conseil National de Protection de la Nature** auxquels elle a remis un **film et des dossiers** soutenus par des photos très explicites décrivant la valeur géologique, floristique et faunistique des territoires **terrestres et marins** à prendre en compte dans le futur Parc National

Participation aux forums sur les stands de la ville de Marseille et de MPM (Communauté Urbaine de Marseille) durant la foire de Marseille - **Présentation de l' « Ambassadrice du Parc » Maud Fontenoy**

Participation aux 10 ans du GIP des Calanques - Présentation de l' « Ambassadeur du Parc » Albert Falco

Parution de 3 numéros de « La feuille du Collectif ». *Chaque bulletin est diffusé à plus de 5000 exemplaires*

Organisation des conférences de presse : « Où en est le Parc National des Calanques ? »

Organisation des conférences scientifiques :

. Cécile Guieu, Directrice de recherche au CNRS : « La Méditerranée, un modèle réduit de l'océan global et le siège de nombreuses recherches en Océanographie »

. Michel Villeneuve, Directeur de Recherche au CNRS : « Histoire et Patrimoine géologiques des Calanques »

. Maurice Taieb, Directeur de l'expédition Internationale de recherche de l'Afar (1972-1977) et codécouvreur de Lucy : « Nos origines africaines »

Sorties publiques d'initiation aux « Richesses géologiques et floristiques » des Calanques sur les sites de Sugiton/Luminy et Cap Croisette/Goudes/Callelongue

Participation à plus de 40 rencontres de 2/3 heures GIP/population et réunions du GIP : terre – mer – rencontres territoriales – charte – zone d'adhésion - caractère du Parc et **un nombre considérable de rencontres croisées « off »** avec les associations d'usagers, d'habitants des Calanques, de protections de la nature, des plongeurs, des pêcheurs, des scientifiques de la terre et de la mer, des propriétaires privés et institutionnels, les responsables de chaque atelier du GIP, des hommes politiques ...

Participation aux réunions de CIQ Baumettes-Vert Plan-Seigneurie-Beauvallon-Grandval-Valmont, Escalette et associations : (Union Régionale Vie et Nature (URVN), Porte des Calanques (Callelongue-Les Goudes-Cap Croisette-Escalette-Samena), SOS Nature Sud ...

La présidente du Collectif a été invitée à informer sur la création du futur Parc National des Calanques par l'association Alargo Mazargues et le club Femmes-Avenir-Marseille.

Collaboration aux articles et vidéos des journalistes et photographes locaux et nationaux : **Le Parisien, Montagne et Alpinisme, La Croix, La Marseillaise, Terre sauvage ...**

Collaboration aux émissions de radio et TV locales et nationales : TV6, TF1, **FR3, AFP, LCM, BFM TV, FR3 National, Thalassa, « Des Racines et des Ailes », interview de la présidente du Collectif par l'Agence France Presse (AFP) nationale** retransmise par les réseaux de l'AFP ...

Courriers au préfet des Bouches du Rhône, au maire de Marseille, à l'adjoint aux Calanques de la mairie de Marseille, à la Direction du Nautisme et des Plages (DNP) demandant une **protection des posidonies de la Calanque de Sormiou** contre l'entrée intempestive des navires de visites.

Courriers au préfet des Bouches du Rhône, au maire de Marseille, à l'adjoint aux Calanques de la mairie de Marseille, à la DNP demandant la **pose de balises fixes pour protéger les posidonies de la Calanque de Sormiou, en voie de disparition.**

Courriers au préfet des Bouches du Rhône, au maire de Marseille, à l'adjoint aux Calanques de la mairie de Marseille, à la Direction du nautisme et des Plages (DNP) demandant **l'urgente création de Réserves marines dans les Calanques dont une Réserve marine à dans la Calanque de Sormiou** dont A. Falco a préconisé le « tombant » le plus approprié à mettre en Réserve.

Collaboration avec le CIQ Escalette s'opposant au rejet de tonnes de gravats sur l'esplanade de l'Escalette afin de procéder à l'ouverture d'un restaurant dans le Blockhaus.

Soutien au Collectif « LA-MARO-Y-EN-A-MARRE » aux Goudes pour obtenir la fermeture de l'établissement La Maronnaise. (par ordre du Préfet la fermeture de cet établissement est définitive depuis le mois de mai)

Collaboration avec l'APBG. (Association des Professeurs de Biologie et de Géologie) **pour l'Année Internationale de la Planète Terre (AIPT)**

Collaboration avec Valérie Deldrève, vice présidente de l'Université de Lille 1 et chargée de Recherche CEMAGREF pour le **programme « Territoire, Environnement, Développement durable »**

Collaboration avec Philippe Debout, Maître de conférences en géographie à l'Université des Sciences et Technologies de Lille responsable scientifique du projet **« Inégalités écologiques dans les marges urbaines des territoires littoraux »**

Collaboration avec le **Lycée Régional Agricole de Valabre** et sorties «sur le terrain» des Goudes et de Luminy

Participation aux mémoires d'étudiants : Ecole de journalisme de Marseille, Université de Bordeaux, Université de Nantes, Bruxelles, Marseille Saint Charles et Marseille Luminy

AUCUNE RESERVE MARINE n'est à ce jour prévue DANS LA CALANQUE DE SORMIOU, alors que les pêcheurs et les habitants de Morgiou et les prudhommes de La Ciotat et de Cassis ont sagement compris l'intérêt des Réserves marines dans leur territoire de pêche.

Adhésion Fédération Régionale ou Nationale	50 €	Nom, prénom
Adhésion Association ou Club	25 €	
Adhésion individuelle	8 €	Adresse
Couple	12 €	
Etudiant, moins de 18 ans	4 €	
Entreprises, Membre bienfaiteur à partir de	30 €	Tél et adresse électronique
Comité de soutien	à partir de 1 €

Cotisation à faire parvenir au siège de l'association : 241, avenue Allende – 13190 ALLAUCH

Collectif **UN PARC NATIONAL POUR LES CALANQUES** – Présidente Denyse RICARD-MAUBON – Président d'Honneur Henry AUGIER

unparcnationalpourlescalanques@gmail.com - 06 09 92 22 61 (04 91 68 79 11)